



## Un ministre devrait assumer !

Le Syndicat National des Journalistes dénonce la position du ministre délégué chargé des outre-mer, Philippe Vigier, après la polémique qu'il a lui-même déclenchée lors d'une interview télévisée.

Lors de cette interview, le lundi 23 octobre 2023, dans le journal du soir, le ministre délégué aux outre-mer, en donneur de leçon, affirme « **qu'il faut partir du principe que l'eau qui coule du robinet est propre à la consommation** ».

Chaque habitant de l'archipel sait qu'il y a régulièrement des communiqués d'interdiction de consommation de l'eau du robinet, à cause de diverses pollutions.

Aujourd'hui le ministre délégué chargé des outre-mer, « biologiste » de son état tente de se défendre en se défaussant et en accusant la journaliste qui lui a posé les questions légitimes sur le dossier de l'eau : le coût pour les foyers de Guadeloupe, les inquiétudes sur la potabilité du précieux liquide.

Si la question de l'eau relève des collectivités locales, celle de la santé relève de l'Etat et du gouvernement. Non, Monsieur le ministre-biologiste, vous devez assumer !

Un ministre doit maîtriser ses dossiers. Philippe Vigier ne peut pas ignorer ces dysfonctionnements. Un ministre doit mesurer ses propos sur des questions sensibles.

Un ministre, d'autant plus biologiste, ne doit pas donner de réponses à l'emporte-pièce, et ensuite s'en prendre aux articles internet ou rejeter la responsabilité sur la journaliste qui l'a interrogé.

Assumez monsieur le Ministre ! Vous avez créé une polémique, prenez vos responsabilités.

Baie-Mahault, le 25 octobre 2023